

son de ces divers résultats fait ressortir une diminution annuelle d'environ 6 minutes.

Quant à l'intensité horizontale, l'Observatoire d'Alger ne possède encore aucun appareil propre à la déterminer.

CH. SIMON.

CHRONIQUE.

SOCIÉTÉ HISTORIQUE ALGÉRIENNE (1).

(Extrait du procès-verbal de la séance du 13 avril 1860.)

Dans sa dernière réunion, la Société historique algérienne a mis à l'ordre du jour l'étude du meilleur système à adopter pour l'exploration de l'Afrique centrale, au point de vue des intérêts français en Algérie et au Sénégal.

Voici en quels termes M. Berbrugger, président, a développé cette intéressante question :

« Il y a quelques années, une *Société pour l'exploration de l'Afrique centrale* se forma à Alger, par l'initiative du journal *la Colonisation*. Elle a cessé d'exister sans avoir pu réaliser son programme. L'idée cependant était bonne et n'a échoué que par certaines causes accessoires et de pure forme, qui n'enlèvent rien à la valeur du fonds. Or, cette question, qui intéresse à la fois la civilisation, la science et le commerce, est, aujourd'hui plus que jamais, à l'ordre du jour et fixe, à bon droit, l'attention publique. Elle est assurément très-digne de prendre place dans le programme de nos études : d'autant plus qu'elle rentre tout-à-fait dans le cadre des travaux, tel qu'il est défini au préambule de nos statuts.

» Je dois cependant préciser avec soin les limites dans lesquel-

(1) Cet extrait a été publié dans l'*Akhbar* du 20 avril dernier

les le but spécial de notre Société renferme naturellement ma proposition, afin qu'on ne m'accuse pas de vouloir ressusciter certain programme ambitieux, dont l'avortement est venu de ce qu'il embrassait trop pour bien êtreindre.

» Je demande d'abord qu'une enquête soit ouverte sur les divers modes d'exploration de l'Afrique centrale qui ont été pratiqués ou conseillés jusqu'ici, afin d'arriver à connaître, si dans la réussite de quelques voyageurs, et même dans les échecs subis par tant d'autres, il n'y a pas un enseignement utile à puiser pour une grande entreprise future.

» Je ne doute pas que de cette enquête bien faite ne sortent, par déduction logique, les éléments du meilleur plan à suivre pour explorer, avec le plus de fruit et le moins de danger possibles, l'intérieur du continent africain.

» Je demande enfin que, lorsque la Société se sera formé une conviction sur ce meilleur plan, elle use de l'influence qu'elle a pu acquérir ici et en Europe, par quatre années de travaux historiques ou géographiques, livrés régulièrement à la publicité, afin de vulgariser son programme et de s'efforcer de lui acquérir un patronage public et officiel qui en facilite la réalisation.

» En se renfermant dans les limites que je viens d'indiquer, la Société ne dépasse en rien les bornes de sa mission spéciale; elle n'engage pas sa responsabilité morale ou matérielle au-delà de ce qui convient à son institution et de ce qui lui incombe tout naturellement.

» Elle donne enfin satisfaction à ceux qui ont souvent exprimé le regret qu'elle se renfermât dans la science pure et parût éviter toute question pratique. Certes, la Société a eu raison lorsqu'elle s'est préservée d'excursions inopportunes dans les choses qui ne lui semblaient pas de son domaine, mais elle sera heureuse, néanmoins, de trouver une occasion où, sans en sortir, elle pourra se mêler un instant et avec fruit au courant des questions actuelles.

» Sans prétendre rien préjuger sur les résultats de l'enquête proposée, je puis placer ici quelques détails qui donnent une idée précise de sa nature et de ses résultats probables.

» Depuis le courageux voyageur qui, seul, à l'exemple de René Caillié, s'élance à la découverte des contrées du centre de l'Afrique, jusqu'à la formidable caravane imaginée et préconisée par

M. le docteur Bodichon, il y a bien des variétés de modes d'exploration.

» Prenons d'abord l'homme isolé et livré à ses seules ressources personnelles. C'est le cas où s'est trouvé le voyageur français dont je viens de parler et beaucoup d'autres encore.

» Les inconvénients de ce système sont d'une extrême évidence. Quelque instruit qu'on suppose le voyageur, il ne peut tout savoir, et, fût-il une encyclopédie vivante, la somme d'activité qu'un homme peut accorder à l'observation, avec la vie fatigante qu'il faut mener dans de pareilles entreprises, ne lui permet pas de s'occuper suffisamment de tous les sujets d'étude qui se présentent sur ses pas.

» Si, d'ailleurs, il vient à mourir en route, chance malheureusement trop probable dans les excursions africaines, — le fruit de ses travaux risque d'être perdu à tout jamais pour la science, ou du moins pour fort longtemps. Vous avez entendu notre savant collègue, M. Mac-Carthy, en nous traçant l'historique des explorations du Niger, constater tout à l'heure que, par la mort de Mungo-Park et la perte de ses papiers qui en fut la conséquence, la connaissance de ce bassin si intéressant fut ajournée de près de soixante ans.

» Tout en proclamant l'immense mérite des voyageurs isolés, ces courageux éclaireurs de l'exploration africaine, tout en reconnaissant que leur œuvre était peut-être la seule qu'il fût possible d'entreprendre au début, il peut donc être permis aujourd'hui, grâce à des circonstances plus favorables, de rechercher un mode plus efficace et plus sûr d'investigations géographiques en pays barbare et inconnu.

» Laissant de côté le mode mixte, où plusieurs hommes dévoués, réunis, résument plus ou moins complètement l'ensemble des connaissances exigibles pour de semblables entreprises et marchent avec un accord plus ou moins satisfaisant, arrivons à l'exploration vraiment collective.

» On serait tenté de la condamner tout d'abord, si l'on s'arrêtait à quelques échecs éclatants qui sont encore de l'histoire contemporaine. Mais cette fin de non-recevoir serait souverainement injuste, ainsi que j'espère le démontrer bientôt.

» Les échecs dont on pourrait se faire une arme contre le mode collectif tiennent à des causes qu'il semble facile d'éviter. Ce sera dans certains cas, le mauvais choix du chef, et presque toujours

une vicieuse organisation, qui contient des germes d'antagonisme fatal, entre ceux qui doivent obéir et celui qui a le droit de commander.

» Car le commandement unique et indiscutable est de toute nécessité dans une caravane africaine, où il y a fréquemment de graves décisions à prendre avec rapidité et à exécuter avec énergie, dans les dangers actuels qui surgissent, ou en prévision de ceux dont la menace pour l'avenir se révèle clairement.

» Mais plus le chef unique, absolu, est inévitable, plus il faut qu'il soit bien choisi et que ses rapports avec ses subordonnés soient définis clairement et réglés de telle sorte que le commandement soit toujours ce qu'il doit être comme fond et comme forme et que la désobéissance n'ait aucun prétexte ni même aucune chance de se produire.

» Je suppose, — pour rendre ce qui précède plus compréhensible, — une caravane scientifique composée d'hommes éminents dans les principales branches des connaissances humaines. Un d'eux a été donné pour chef aux autres, ainsi que cela s'est vu quelquefois. Il est évident qu'à la première difficulté, à la première circonstance grave, les subordonnés, qui au fond se sentent ou se supposent les égaux de celui qui est accidentellement leur supérieur, lui discuteront le droit de commander et en viendront même à la révolte ouverte, dès qu'ils auront pénétré dans les régions inexplorées, où les différents freins qui les contenaient en Europe, perdent toute leur force, par le seul fait de l'éloignement. Il n'y a pas bien longtemps que, par cette cause, une entreprise scientifique, qui s'était montée à grands frais et à grand bruit, s'est dissoute, avant même d'avoir commencé ses opérations essentielles.

» Mais ne serait-il pas facile d'éviter ce grave inconvénient, en laissant au chef suprême de l'expédition le soin de choisir ses collaborateurs : de simples secrétaires, qui devraient être alors des jeunes gens instruits, mais ayant à se faire une réputation — et non une réputation toute faite ? On sent que, dans ce cas, l'obéissance perdrait toute apparence humiliante, et que le commandement n'aurait plus la chance d'être sérieusement discuté.

» Pour terminer, je ferai observer à la Société, que la position occupée par beaucoup de nos correspondants sur divers points de l'Algérie, et notamment dans le Sud, les connaissances qu'ils possèdent sur les contrées méridionales, directement ou par leurs re-

lations avec les indigènes, leur permettront de nous aider efficacement dans le travail que je propose, et qui a pour but d'arriver à la solution pratique d'une question fort controversée jusqu'ici ; ainsi que vous pouvez le voir en ce moment même, par les articles sur ce sujet, qui sont en voie de publication dans l'*Akhbar*. »

Après quelques observations de M. Mac-Carthy, sur l'insuffisance de nos données géographiques, relativement au centre de l'Afrique, sur le peu d'importance des relations commerciales à établir avec le Soudan, et la presque impossibilité de les établir, M. le Président rappelle les termes de sa proposition, telle qu'elle se trouve résumée plus haut.

Cette proposition, mise aux voix, est unanimement adoptée.

La Société décide, en outre, qu'un extrait du procès-verbal de la présente séance, contenant la proposition développée de son président, sera adressée au journal l'*Akhbar*, avec prière de l'insérer ; elle exprime aussi le désir que les journaux de la colonie et ceux de la métropole qui s'occupent des questions africaines, veuillent bien reproduire cette insertion, sinon en entier, du moins par analyse. Cette publicité permettra, non-seulement à nos correspondants, mais à toutes les personnes studieuses qui s'intéressent à la question, de connaître la décision prise par la Société et d'aider à la solution par des renseignements qui devront être envoyés à son président. Cet appel s'adresse surtout à ceux qui, se trouvant dans les positions avancées au Sud, sont plus particulièrement à portée de fournir des données pratiques sur la matière.

Pour extrait conforme au procès-verbal de la séance du vendredi 13 avril 1860.

Le Secrétaire adjoint,
VAYSSETTES.

La mosquée de Mansoura et le siège de Tlemcen. — L'espace nous manque pour reproduire, dans toute leur étendue, les deux intéressantes légendes que M. le lieutenant Guiter (1) a lues, en séance de la Société historique algérienne. Nous devons nous borner à une analyse et à quelques extraits.

(1) Cet officier accomplit en ce moment une mission scientifique dans la régence de Tunis.

M. Guiter rappelle d'abord que les ruines arabes de Mansoura ont été déjà décrites par M. Mac Carthy, dans l'*Almanach de l'Algérie*, de 1854 (Notice sur le siège de Tlemcen). Nous ajouterons qu'elles l'ont été de nouveau, et avec plus de détails, à propos du même fait historique, par M. Charles Brosselard, dans notre 17^e numéro de la *Revue africaine* (juin 1859).

Au milieu de ces vestiges imposants de la puissance des Merinides, M. le lieutenant Guiter rencontra, un jour, El Hadj Sadok, savant de Tlemcen, qui voulut bien lui raconter l'histoire, ou, pour mieux dire, la légende du minaret de Mansoura, dont la moitié méridionale s'est écroulée d'un seul morceau, tandis que la face du nord reste encore intacte.

A en croire cette autorité, un roi du Soudan, après avoir envahi la province de l'ouest à la tête d'armées innombrables, vint mettre le siège devant Tlemcen. La résistance des habitants de cette ville s'étant beaucoup prolongée, le camp des assiégeants finit par devenir une ville, — et très grande, — laquelle dut nécessairement avoir sa mosquée. Lorsqu'il fut décidé qu'on bâtirait cet édifice religieux, il arriva ceci :

« Le sultan, — dit M. Guiter, d'après El-Hadj Sadok, — le sultan fit appel aux hommes les plus habiles en fait de constructions. Il s'en présenta deux, l'un juif, l'autre musulman (1), se disputant vivement l'entreprise. L'examen de leurs plans ayant démontré une égalité parfaite de savoir et d'habileté chez les deux concurrents, il fut décidé qu'ils seraient employés tous deux, l'arabe étant chargé de la partie antérieure du minaret, et le juif de la face opposée. »

Il résulta, de la lutte de talent qui s'établit entre les deux constructeurs, un monument élégant et hardi, une véritable merveille architecturale.

Quand le jour de la rémunération arriva, elle fut bien inégale pour les deux collaborateurs, car le musulman reçut du souverain un grand nombre de bourses, tandis que le pauvre israélite éprouva un tout autre traitement.

« Chien d'infidèle, lui dit le sultan, je devrais t'arracher la vie pour avoir souillé de tes pieds maudits le sol de notre lieu de prières. Mais, comme je suis content de ton travail, je me bornerai à t'en-

(1) Selon une autre version, un de ces architectes était chrétien.

fermer au haut du minaret. Seulement, tu devras t'arranger pour ne plus y être quand la nuit commencera à étendre son voile ; car, par Dieu, si je t'y trouve, ce sera fait de toi. »

Afin de mettre à profit le peu d'heures qu'il avait devant lui, le fils de Jacob se fit apporter dans sa prison tout ce qu'il fallait pour fabriquer des ailes. La peur aiguillonnant son intelligence et son activité, il réussit à terminer son appareil d'aéronaute avant le moment fatal. Le voilà donc qui prend son vol à l'instant précis où le soleil disparaissait derrière les montagnes de l'ouest. Mais il avait travaillé avec trop de précipitation ; ses ailes, qui n'étaient pas assez solidement fixées, se dérangent, et il tombe dans le vallon voisin où il se brise le crâne.

Sa mort fut si prompte, qu'il eut à peine le temps de maudire Dieu et le prophète. Mais ce fut assez : à son imprécation finale, la terre tremble, la foudre sillonne la nue et tombe avec fracas sur la partie du minaret construite par le juif. Cette partie, séparée violemment de l'autre par le choc, semble s'écrouler d'un seul bloc dans la position où on la voit encore.

Et voilà pourquoi le minaret de Mansoura n'offre plus aujourd'hui que la moitié de sa construction primitive !

Une autre légende, qui se rattache au même fait historique, — le siège de Tlemcen — a été recueillie par M. le lieutenant Guiter. En voici l'analyse.

D'après le même El-Hadj Sadok, le fameux siège que Tlemcen eut à subir à la fin du XIII^e siècle, fut levé de la manière suivante :

La ville était réduite aux dernières extrémités : la faim et la maladie allaient dévorer ce que le fer de l'ennemi n'avait pu atteindre. Les chefs et les notables, réunis pour aviser à ce qu'il convenait de faire, en étaient venus à agiter la question de rendre la place.

Une vieille femme nommée Aïcha, qui sans doute écoutait à la porte, fait alors irruption dans le lieu de l'assemblée, reproche amèrement leur lâcheté aux membres du conseil, et affirme, — au nom du Prophète, — que, si on retarde la reddition de quelques jours, l'ennemi lèvera le camp et regagnera les profondeurs du désert, d'où il a plu à Dieu de le susciter.

Le ton d'inspirée avec lequel elle prononça sa harangue fit impression sur tous, et on consentit à ce qu'elle demandait.

Il lui fallait avant tout, un veau, disait-elle. Mais un veau n'était pas facile à trouver, dans une ville où l'on ne vivait plus que d'her-

bes, de vieux cuir, et peut-être même un peu de chair humaine. Le veau enfin se rencontra, chez un vieil avare, qui attendait sans doute que la famine atteignît ses dernières limites, pour s'en défaire avec plus d'avantage.

Le veau trouvé, il fallut se procurer du grain pour l'engraisser, car son maître lui avait fait faire maigre chère. On y réussit en ramassant de-ci de-là les grains de blé, d'orge, etc., oubliés dans des coins de grenier. On en rassembla la valeur d'un demi-boisseau, qu'on eut soin de mouiller pour en augmenter le volume. On pense bien quel régal ce fut pour le pauvre veau.

Cela fait, la vieille Aïcha s'en alla avec l'animal vers une des poternes de la ville, et lui donna la clé des champs. Le veau, alléché par l'herbe qui verdoyait au-dehors, ne se fit pas prier pour sortir.

Il y avait par là quelques soldats en maraude, de ces *fricoteurs*, — comme disent nos troupiers, — qui sont toujours à l'affut des moyens d'augmenter et d'améliorer l'ordinaire. Ils firent main-basse sur le veau, l'emmenèrent triomphalement à leur tente, où ils l'égorgèrent, selon le rite consacré, puis l'éventrèrent afin de le vider.

Qu'on juge de leur surprise quand ils trouvèrent dans l'estomac le demi-boisseau de grain que la pauvre bête n'avait pas eu le temps de digérer.

Cette aventure courut bientôt le camp et porta jusqu'à l'exaspération le mécontentement des soldats déjà fort ennuyés d'un si long siège.

« Prenez donc par la famine des gaillards qui empiffrent leurs veaux avec des demi-boisseaux de blé, — s'écriaient les vieux grognards de l'armée merinide ; — avec ce système-là, nous serons encore ici le jour du jugement dernier. »

Le sultan dut céder à la volonté générale de son armée. Deux jours après, l'ennemi avait disparu de devant Tlemcen, et Aïcha, portée en triomphe, goûtait toutes les douceurs de la popularité.

La légende ne dit pas si l'on rendit quelques honneurs au pauvre veau : Il l'avait pourtant aussi bien gagné que celui que les israélites coulèrent jadis en or.

Fundus petrensis. — M. le baron Aucapitaine, vient de publier, dans le *Bulletin de la société de géographie* une notice sur les ruines romaines d'*Azrou Tasiouant* (Rocher des Milans), chez les Beni Ouaguenoun, tribu de la grande Kabylie, qui occupe une position considérable et accidentée du Sahel Kabile. Notre honorable corres-

pondant voit dans ces ruines les restes du *Fundus petrensis*, vaste établissement agricole, bâti par un frère de Firmus, Salmax, qui lui avait donné les proportions d'une ville (*in modum urbis exstruxit*).

Quelques courtes observations sur le texte d'Ammien Marcellin, auquel nous devons le récit de l'expédition du comte Théodose, prouveront que la synonymie proposée par M. Aucapitaine n'est pas admissible.

Le général romain part de Sétif pour opérer contre Firmus, chef de la Grande Kabilie. Il arrive à Tubusuptus (*Tiklat*), dans la vallée de l'oued Sahel, combat contre les Tindenses et les Massinissenses, tribus dont la dernière, les Msisna, est encore dans cette même vallée. Le vainqueur, pénétrant davantage au cœur du pays, brûle la vaste ferme de Salmax, et s'empare du *Lamfoctense oppidum*, dont il fait un poste-magasin.

Dans le cours de ces opérations, Théodose continua-t-il de remonter la rivière de Bougie, ou Oued Sahel, ce qui était assurément la meilleure voie qu'il pût suivre pour pénétrer sans grands périls au cœur du pays ennemi; ou bien s'engagea-t-il dans les défilés difficiles qui conduisent de la vallée de Oued Sahel dans celle du Sebaou, en passant par les crêtes du Jurjura?

La réponse à cette question se trouve dans un incident de la campagne suivante, dirigée, presque sur le même terrain, par le même général. Les opérations de Théodose contre les Isafenses (*Islissen* ou *Flissa*, de nos jours), le conduisirent précisément au pied de la chaîne du Jurjura, et l'amenaient logiquement à y pénétrer. Mais les difficultés et les dangers de l'entreprise ne le lui permirent pas : *Repulsus altitudine montium*, dit Ammien Marcellin, — *et flexuosis angustiis stetit. Et, quamlibet facto in hoste impetu, pluribusque peremptis aperuerit viam, formidans tamen sublimia collium ad insidiandum aptissima, ducens suos incolumes, revertit ad Audiense castellum*. Ainsi, Théodose, repoussé par la hauteur des montagnes, par les défilés sinueux, bien qu'il eût tué beaucoup de monde à l'ennemi et se fût ouvert une route par le succès, redouta le péril de ces crêtes élevées, si propres à multiplier les embûches; et, ramenant son monde sain et sauf, revint au fort d'Auzia (Aïoun Bessem), qu'il ne faut pas confondre avec la ville de ce nom (1).

(1) Ce nom est écrit tantôt *Audiense* (comme dans Marcellin), ou *Auziense*, la permutation entre ces deux articulations étant très-fréquente dans les dialectes Africains.

Or, Théodose, partant de Sétif pour aller au Rocher de Tasiouant, chez les Beni Ouaguennoun, aurait dû précisément s'engager dans les parties les plus ardues de ces montagnes, dont la hauteur et les difficiles passages lui inspiraient des craintes fort légitimes, vu le petit nombre de ses soldats, et les sympathies de beaucoup d'entre eux pour le rebelle Firmus. Dans cette situation, il paraît évident que le général romain, s'est maintenu presque toujours dans la grande vallée de l'oued Sahel.

C'est par ce motif que M. Berbrugger a dit à la page 322 de ses *Époques militaires de la Grande Kabylie* :

« On serait tenté de placer en cet endroit (au pic d'Azrou des Beni Ourtilan, où des ruines romaines sont éparses autour d'une abondante fontaine), la *Ferme rocheuse* (Fundus petrensis) d'Ammien Marcellin, si dans ce pays une désignation de ce genre ne pouvait convenir à un grand nombre de localités. »

Pour résumer l'état de la question, en ce qui concerne cette synonymie, on peut dire que s'il n'est nullement démontré que le *Fundus petrensis* ait occupé l'emplacement d'Azrou des Beni Ourtilan, il est à peu près certain qu'il ne faut pas en chercher les ruines chez les Beni Ouaguennoun.

— *Musée d'Alger.* — M. Charles Romain, botaniste et membre résidant de notre Société, a fait hommage à cet établissement d'une lampe funéraire, trouvée dans les déblais du chemin de fer, à Baba-Ali; plus, une petite pièce marocaine en cuivre (module intermédiaire entre la pièce d'un franc et celle de cinquante centimes), ayant, d'un côté, l'espèce d'étoile appelée sceau de Salomon par les indigènes, et, de l'autre ce mot

arabe *والدّر* au-dessus de la date hégirienne 1265.

Voici les noms des autres personnes qui ont fait des présents au même établissement, avec l'énumération des objets donnés :

M. le docteur Reboud, de Djelfa. — Un médaillon en bronze de Charles X, frappé après son abdication. Un autre médaillon, même métal, de Louis-Antoine (duc d'Angoulême), généralissime des armées françaises. Le revers représente l'entrée triomphale à Paris, après la campagne d'Espagne.

M. Vallier, au nom de la Commission dont il est membre. — Médaillon en bronze, commémoratif du décret du 7 avril 1857, relatif aux chemins de fer en Algérie.

M. le lieutenant-colonel du génie Domergue. — Une anse en bronze dans l'anneau de laquelle est un autre anneau libre, 180 médailles en bronze, module quinaire, du V^e siècle de notre ère. Le tout trouvé à Sidi-Féruche, dans les travaux du fort.

Par M. Frégier, juge à Alger. — Trois médailles antiques, moyen bronze ; trente-trois idem, petit bronze, la plupart antiques, quelques-unes arabes ou françaises du dernier siècle.

M. Philippe Picon, propriétaire à Alger. — Fragments de la mosaïque découverte en février et mars dernier, dans la tranchée faite pour établir les fondations de la maison qu'il bâtit rue du Vieux-Palais (emplacement de la Jénina). Cette mosaïque, composée de figures circulaires ou octogonales, est faite de cubes noirs ou blancs. Elle était en place, sur sa forme. On a trouvé couché sur ce pavage un fût de colonne antique en pierre.

Des souches d'orangers, etc., ont été découvertes en ce même endroit dans les fouilles ; ce sont, sans doute, les restes du petit jardin ou *jénina*, qui avait donné son nom à une partie du vieux palais des pachas.

M. Picon a donné, en outre, une stèle funéraire en pierre, appartenant au type punique. Elle a été trouvée dans les déblais de la rue du Vieux-Palais. C'est une niche creusée au-dessous d'un fronton triangulaire reposant sur deux colonnettes à chapiteaux du genre corinthien. Le tympan du fronton est timbré d'une rosace placée au-dessous d'un croissant renversé. Cette rosace est accostée d'un caducée à droite et d'une amorce de petit personnage dans l'attitude de la prière. Dimensions : hauteur, 0^m68 ; largeur, 0^m43 ; épaisseur, 0^m14.

M. Chassériau, architecte de la ville. — Un grand bronze de l'empereur Commode, ayant au revers Jupiter Nicéphore assis, et, pour légende : *Jovi Victori*.

M. Bourlier, professeur d'histoire naturelle à l'École de médecine d'Alger. — Grand bronze de Gordien III avec le revers : *Jovi Statori*.

M. le baron Aucapitaine. — Petit bronze de Constance II (?), trouvé à Djemâa Saharidj, chez les Beni Fraoucen.

M. Ghisolfi, de Sétif, à qui notre musée doit déjà tant d'objets antiques précieux. — Dix-neuf médailles romaines, grand bronze, parmi lesquelles on remarque un Galba et un Maxime. Deux médailles en argent, du module ordinaire : l'une de Ptolémée de

Mauritanie, avec le Capricorne au revers et la date R. A. XII 12^e année du règne). L'autre est de Vespasien.

Deux pièces turques en cuivre. Une idem, de Tunis. Un temin-boudjou (22 c. 1|2) en argent, frappé à Alger, en 1223 de l'hégire

Une petite pièce marocaine en cuivre, datée de 1259

Un grand médaillon en bronze de la Société d'émulation de Carcassonne. Une piastre coupée en argent (*rial chkoli*), monnaie de la Compagnie royale d'Afrique.

Deux pièces espagnoles de Philippe V et de Ferdinand VI.

Une médaille-décoration frappée au sujet du retour du Pape à Rome, avec cette légende :

PIVS IX PONT. MAX.

ROMAE RESTITVTVS

CATHOLICIS ARMIS

COLLATIS

AN. MDCCCXLIX

Deux autres pièces italiennes.

Une pièce en billon du canton de Vaud.

Huit pièces en cuivre, des colonies anglaises. Parmi les trois qui appartiennent à la province du Canada, il en est une qui mérite une courte description par les souvenirs français qu'elle évoque. Le premier côté représente un homme debout, vêtu d'une redingote courte, serrée au milieu du corps par une ceinture et coiffé d'un bonnet de coton. Il maintient avec la main, dans la poche de droite, un fouet de cavalier dont une partie du manche et la mèche sortent au dehors.

En légende et à l'exergue, on lit, en français :

PROVINCE DU CANADA.

UN SOU.

Au revers, une femme est assise au pied d'une montagne, s'appuyant de la main droite sur un bouclier timbré du léopard britannique et montrant de la main gauche un vaisseau qui met à la voile. En légende, *Quebec bank token*, gage de la banque de Québec. A l'exergue, 1852, *one half penny*, un demi penny ou un sou.

Enfin, nous terminerons l'énumération des envois de M. Ghisolfi,

par les objets en bronze et les échantillons de céramique romaine, qui sont :

Un petit cruchon, deux couvercles et cinq lampes funéraires (*lucernæ*). Parmi ces dernières, l'une offre un sanglier au galop, armé d'énormes défenses; une autre un aigle, et une troisième une ancre à quatre dents.

Les objets de bronze sont une espèce de clochette ouverte à la partie supérieure qui se termine en un anneau à côté duquel est percé un trou; plus, un fragment d'anse de vase.

Inscription numidique de Constantine. — Nous recevons du savant M. d'Avezac une très-intéressante dissertation sur ce monument, qu'il rapporte à la classe des épigraphes puniques. Mais cette dissertation est parsemée de caractères puniques et de lettres hébraïques qui manquent totalement à la typographie locale. Nous sommes donc, à notre très-grand regret, dans l'impossibilité de la publier. Nous devons nous borner à dire que M. d'Avezac voit dans cette inscription un ex-voto fait par Noar au dieu Baal. Notre incompetence, plusieurs fois déclarée dans ce recueil, pour ce qui concerne ce genre d'études, ne nous permet pas de faire autre chose ici que le rôle de rapporteur.

ANTIQUITÉS ANTÉDILUVIENNES (1).

Nous extrayons les passages suivants du journal l'*Abbevillois*, 7 juillet 1859 :

Depuis douze ans, la science s'est préoccupée de la découverte de pierres taillées de main d'homme, faite par notre honorable président, M. Boucher de Perthes, dans le diluvium et les dépôts d'ossements fossiles, découverte dont il a fait l'exposé, en 1847, dans son livre des *Antiquités celtiques et antédiluviennes* (2).

Cette existence de l'homme contemporain du déluge, si souvent

(1) M. Boucher de Perthes, à qui l'on doit l'intéressante découverte exposée dans cet article, est l'auteur du *Voyage en Espagne et en Algérie*, publié tout récemment (1859). Parmi les nombreux ouvrages de cet écrivain fécond, plusieurs ont été remarqués comme étant de très-piquantes et véridiques études de mœurs politiques et administratives. — Note de la rédaction.

(2) *Antiquités celtiques et antédiluviennes*, 2 volumes grand in-8°, avec 106 planches représentant 2,000 figures. Paris, librairies Treuttel et Wurtz, rue de Lille, 49, et Derache, rue du Bouloy, 7.

contestée nonobstant les preuves données dans l'ouvrage précité, vient de recevoir une éclatante confirmation.

M. Joseph Prestwich, membre de la Société Royale et de la Société géologique de Londres, s'est rendu à Abbeville et à Amiens.

Après avoir vu la collection de M. Boucher de Perthes, M. Prestwich, secondé par des membres de la Société des Antiquaires de Picardie, a fait ouvrir devant lui, dans les bancs du diluvium qui entourent ces deux villes, de larges brèches, et, après plusieurs jours passés sur le terrain, il a reconnu l'exactitude de l'exposé de M. de Perthes et constaté authentiquement sa belle découverte.

Ces faits sont relatés par la lettre ci-jointe, écrite en français où on lit :

» D'abord, pour le travail de celles (les haches en silex) que vous m'avez montrées et de celles que je me suis procurées à Abbeville et à Amiens je n'ai pas le moindre doute qu'elles ne soient travaillées par la main de l'homme.

» Après avoir attentivement examiné les gisements de Moulin-Quignon, de St-Gilles à Abbeville et de St-Acheul à Amiens, j'ai la conviction que l'opinion que vous avez avancée en 1847, dans votre ouvrage sur les *Antiquités celtiques antédiluviennes*, que ces haches se trouvent dans un terrain vierge et associées avec les ossements des grands mammifères, est juste et bien fondée.

» A l'égard du gisement de Menchecourt, le fait ne m'a pas paru si certain. Cependant je ne vois pas d'erreur.

» Permettez-moi d'observer que, lors de mon voyage, j'avais les doutes les plus forts sur le sujet du gisement des haches. Je croyais à la possibilité de quelque erreur inaperçue par rapport à la géologie. Je suis extrêmement aise de m'être convaincu, par la recherche, de la vérité d'un fait si important. »

M. Joseph Prestwich, auteur de plusieurs ouvrages bien connus sur la géologie, après la vérification faite à Abbeville et à Amiens, voulut s'assurer si les gisements diluviens d'Angleterre offraient les mêmes circonstances. Il a donc été, dans le courant de mai, à Hoxne en Suffolk; il y a fait ouvrir un banc de diluvium, et, après avoir constaté sa parfaite analogie avec ceux d'Abbeville et d'Amiens, il y a trouvé les mêmes ossements fossiles et des haches en silex. C'est ce qu'annonce encore une lettre de ce savant géologue.

Son rapport à la Société Royale et à la Société géologique excita vivement leur intérêt, et quelques-uns de leurs membres ont accompagné M. Prestwich dans un second voyage qu'il a fait. Ces messieurs sont arrivés le 28 mai à Amiens, et le 30 à Abbeville. La vérification des bancs, qui dura plusieurs jours, fut faite sur une plus grande échelle encore, et les mêmes résultats furent obtenus.

Les conclusions de ces hommes éminents, membres de sociétés si illustres, les soins qu'ils ont apportés, à constater la nature du terrain et son état vierge, leurs investigations approfondies, leur scrupuleuse exactitude qui a été jusqu'à faire photographier la coupe et les gisements où se trouvaient les haches, et à n'admettre pour preuve que celles qu'ils découvraient eux-mêmes et retireraient de leurs propres mains du banc et de la gangue diluvienne, doivent convaincre les plus incrédules.

A M. Boucher de Perthes reste donc l'honneur d'avoir, en 1838, dit, le premier, qu'à défaut d'ossements humains, des ouvrages d'hommes contemporains du déluge devaient exister dans des bancs de diluvium, et, après de nombreuses recherches, d'avoir prouvé que sa théorie était une vérité. Vérité que le docteur Rigollot, membre correspondant de l'Institut, a confirmée en 1854, par sa brochure intitulée : *Des instruments en silex trouvés à St-Acheul*, et qui vient de l'être d'une manière plus authentique encore par les savants géologues anglais dont nous venons de citer les noms, auxquels il faut ajouter celui du célèbre paléontologue Falconer, vice-président de la Société géologique de Londres, qui, dès 1858, s'était rendu à Abbeville et y avait étudié avec une attention spéciale, la riche collection de M. Boucher de Perthes, et celui de M. John Evans, membre de la Société des Antiquaires de Londres, de celle de Géologie, etc., auteur de divers mémoires sur l'archéologie et la numismatique, dans une lettre duquel, adressée d'Angleterre à notre président, nous lisons : « J'étais présent à la séance de la Société Royale quand M. Prestwich a lu son rapport sur les haches en pierre provenant du diluvium, et j'ai ajouté mon témoignage au sien. »

Après avoir parlé de la hache que son collègue vient de découvrir dans le diluvium en Suffolk, M. Evans, qui avait accompagné M. Prestwich dans son premier voyage à Abbeville et l'avait assisté dans ses fouilles et ses vérifications, dit : « Je suis convaincu qu'on trouvera de ces instruments en silex dans beaucoup d'autres localités, si les recherches y sont convenablement dirigées (1). »

Pour tous les articles de la Chronique non signés,

A. BERBRUGGER

(1) Nous engageons nos correspondants à prendre note de cette observation et à répéter ici, lorsque l'occasion s'en présentera, les recherches qui ont eu des résultats si remarquables en France et en Angleterre. Des investigations de ce genre viennent de produire, tout récemment, des découvertes analogues, dans une sablonnière de Paris. — N. de la R.